

VOUS ETES AGES DE 18 A 24 ANS

le Bureau Information Jeunesse 66
peut vous aider à financer votre
permis de conduire !

Selon votre situation (lycéen boursier de terminale technologique ou professionnelle, étudiant boursier, demandeur d'emploi, salarié à faibles revenus, apprenti...), vous pouvez bénéficier sous certaines conditions* d'une aide au permis de conduire de **300 €**.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

N'HESITEZ
PAS A NOUS
CONTACTER !

Vous devez également répondre à certains critères :

- être âgé de 18 à 24 ans,
- être titulaire du code de la route,
- n'avoir jamais passé l'examen du permis de conduire,
- être inscrit dans une auto-école du département...

* cette aide n'est pas systématique.



d'infos avec le BIJ 66

7 et 9 rue Emile Zola - 66000 Perpignan
Tél : 04 68 34 56 56 / FAX : 04 68 34 10 31
bijperpignan@wanadoo.fr / www.bijperpignan66.org